

Modalités pratiques

Les ados se rendent directement sur les lieux d'activités, sauf pour les activités hors de la ville pour lesquels le point de rassemblement est l'Espace du Maître de Poste.

- Carte ados préados obligatoire pour pouvoir participer aux programmes.
- Si vous possédez la carte d'adhésion, vérifiez que celle-ci correspond toujours à la bonne tranche d'âge sinon demandez l'échange de votre carte.
- Pour les activités à la carte du programme ados préados, il est impératif de respecter les dates, les horaires et lieux de rendez-vous pour chaque activité choisie.

En cas de désistement d'une activité, il est demandé de prévenir au plus vite les responsables du programme au 06 88 94 90 27 l'espace Maître poste

Le fait de participer aux activités oblige le jeune à se conformer aux instructions de l'équipe d'animation. Cela implique aussi le respect des équipements et du matériel mis à disposition.

Le port de chaussures de sport est obligatoire dans les bâtiments sportifs municipaux.

Le maillot et bonnet de bain sont obligatoires pour les activités aquatiques en piscine. Le port du caleçon de bain est interdit.

Nous conseillons aux jeunes de **ne pas apporter d'objets de valeur** sur les lieux d'activités, la ville déclinant toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation.

En cas de non respect des règles de vie en collectivité (incorrection verbale, violence etc...) ou d'un non respect des prescriptions en matière de sécurité, le jeune peut être renvoyé temporairement ou définitivement du programme de même que la consommation d'alcool ou de produits stupéfiants, sans préjudices des poursuites éventuelles.

Nous sommes une structure collective. Les maladies contagieuses, le non traitements des poux sont des motifs de refus du jeune. Dans l'intérêt de tous nous demandons de nous le signaler.

Une décharge signée uniquement de l'un des parents sera demandée pour quitter plus tôt.

Grille d'inscription

Dates	Matin	Après-midi
Lundi 27 février		
Mardi 28 février		
Mercredi 29 février		
Jeudi 1 ^{er} mars		
Vendredi 2 mars		
Lundi 5 mars		
Mardi 6 mars		
Mercredi 7 mars		
Jeudi 8 mars		
Vendredi 9 mars		

INSCRIPTIONS

Mercredi 15 février 2012 de 14h à 17h
Espace Jean Macé

14 rue Célestin Malo - 59210 Coudekerque-Branche

et à partir du lundi 27 février
à l'Espace du Maître de Poste.

Toute activité payante est à régler, au guichet unique, avant participation.

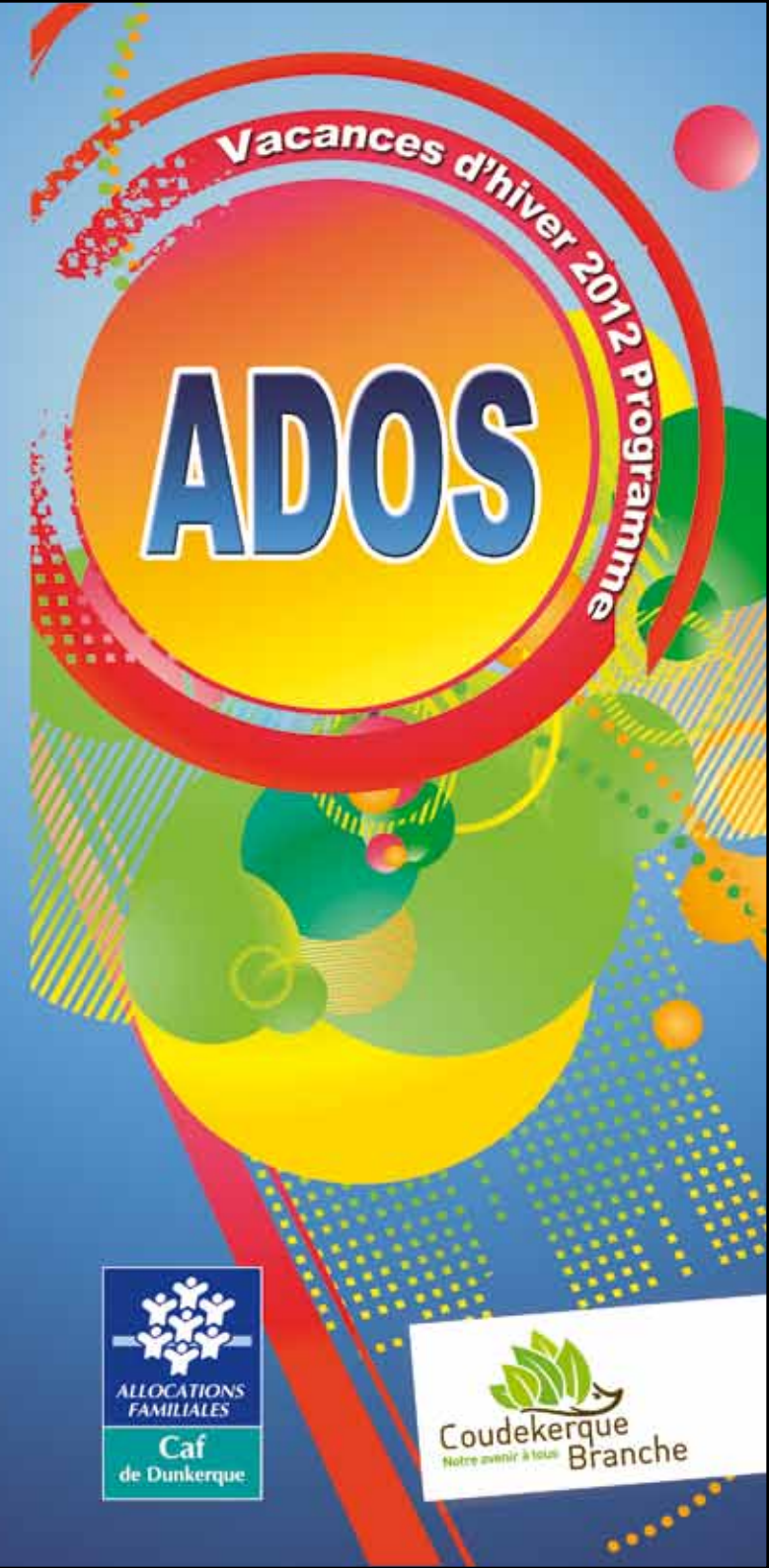
PENSEZ A RENOUVELER VOTRE CARTE POUR 2012 !

Information importante

la carte préados ados est obligatoire pour participer aux activités. Cette carte est délivrée après l'inscription au programme et l'acquiescement de son droit d'accès, cela au guichet unique, dans les locaux de l'hôtel de ville, même lieu pour le règlement des activités payantes.

Si vous possédez la carte d'adhésion, vérifiez que celle-ci correspond toujours à la bonne tranche d'âge sinon demandez l'échange de votre carte.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 (18h le mardi), le samedi de 9h à 12h.



Pétanque

les 27 février et 2, 5 et 9 mars
de 9h30 à 11h30 - salle Vanuxem

Jeux aquatiques

les 27 février et 1^{er}, 5 et 8 mars
de 9h30 à 11h30 - piscine M.Mollet



Internet

Tous les matins
de 9h30 à 11h30 - Cyber centre

Handball

le 8 mars de 14h à 16h30 - salle Dessonneville
les 28 février et 9 mars de 14h à 16h30 - salle Brossolette



Activités créatives

Tous les matins de 9h30 à 11h30
et tous les après-midis
de 14h à 16h30
Espace du Maître de Poste

Tennis

les 27 et 29 février et les 2, 6 et 8 mars
de 9h30 à 11h30 salle J.Miaux

Tennis de table

les 27 février et 5 mars de 14h à 16h30
le 9 mars de 9h30 à 11h30
salle Lutsen

Patinoire

les 29 février et 7 mars
de 13h30 à 17h00 - Espace du Maître de Poste

Equitation

les 2 et 9 mars
de 10h30 à 11h30 - Écuries de Vernaelde

Basket

les 28 février et les 1^{er}, 6 et 8 mars
de 9h30 à 11h30 - salle J.Zay



Activités ludiques

Les matins de 9h30 à 11h30
Les après-midis de 14h00 à 16h30
Espace du Maître de Poste

Game lan

Tous les après-midis
de 14h à 16h30 - Espace du Maître de Poste

Football

les 27, 28, 29 février et les 1^{er}, 2, 5, 6, 7 et 9 mars
de 14h à 16h30 Salle Cerdan



Bowling

les 28 février et 6 mars
de 13h15 à 17h - Espace du Maître de Poste

Laser game

les 29 février et 7 mars
de 9h15 à 12h - Espace du Maître de Poste

Badminton

le 28 février de 9h30 à 11h30
les 1^{er}, 2 et 6 mars de 14h à 16h30
salle Hoestlandt



Danse

Tous les après-midis
de 14h à 16h30 - Espace du Maître de Poste

Aviron

Les 5, 6 et 8 mars
de 14h à 16h30 - Centre Nautique P.Leys

Teen Cooking

les 27, 28, 29 février et 5, 6, 7 mars
de 14h à 16h30
Centre de restauration de l'école Pagnol

Relooking textile

Du 27 février au 2 mars
tous les matins et après-midis
Espace du Maître de Poste

Activités sportives

La tenue de sport est indispensable.
Le port de chaussures de sport est obligatoire dans les salles de sport.

Activités aquatiques et nautiques

Le maillot de bain et le bonnet de bains sont obligatoires pour les séances de piscine.
Pour la pratique des activités nautiques, il est conseillé de prévoir des vêtements de rechange.
Attention pour les activités aquatiques et nautiques une attestation de natation sera demandée. (aviron, jeux aquatiques etc...)

Equitation

Pantalon et bottes conseillés.
La bombe (ou casque) est prêtée.

Activités manuelles

Pendant la séance il vous sera possible de choisir votre activité parmi Perles et Bracelets, Bracelets Brésiliens, Peinture sur Plâtre, Objets en Paillettes, Création de Porte Clés et Scoubidous ...

Il sera possible de s'inscrire aux places restantes à l'espace Jean Macé, service jeunesse/prévention 14 rue Célestin Malo et dès le 27 février à l'Espace du Maître de Poste.

Activité	Coudekerquois	Extérieur
Equitation	3,10 €	25,75 €
Bowling	3,10 €	25,75 €
Patinoire	1,45 €	8,30 €
Laser Game	3,10 €	11,25 €